

Châtel-St-Germain

bulletin municipal de décembre 2006



Chers concitoyens,

L'année 2006 se meurt. Cette fin devrait normalement précéder celle de notre mandature prévue initialement pour le mois de mars prochain. Mais le législateur en a décidé autrement et accorde à toutes les municipalités en place une prolongation d'un an. La Présidence de la République renonçant au septennat en faveur du quinquennat, ce sont les conseils municipaux qui héritent du septennat. L'année supplémentaire qui nous est offerte permettra la réalisation de la quasi totalité de notre programme de 2001.

Sur le plan culturel, après l'inauguration de la salle du patrimoine en septembre 2003, puis celle de la bibliothèque en mars 2005, nous pourrons procéder à celle de la salle de sports en automne 2007. Il est vrai que pour ces manifestations j'avais proposé un rendez-vous périodique tous les dix-huit mois. Si la fréquence a été respectée pour la salle du patrimoine et la bibliothèque, il aura malheureusement fallu un temps bien plus long pour la salle de sports.



Mais vous savez pour l'avoir déjà lu dans ces pages que la course aux subventions pour ce projet, a été parsemée d'embûches et que seules notre détermination et notre persévérance ont permis d'aboutir. Force est de constater que peu de municipalités peuvent s'enorgueillir de réalisations de telle ampleur au cours d'une seule mandature. J'en suis d'autant plus fier que, grâce à une gestion saine de nos finances depuis des années, cela s'est fait et se fera sans incidence sur les impôts locaux. Je me permets de rappeler qu'au cours du mandat, l'augmentation du taux des taxes communales est toujours restée inférieure ou égale à 2 % correspondant au taux annuel de l'inflation.

Ces réalisations, qui ont mobilisé beaucoup d'énergie n'ont pas été réalisées au détriment des autres programmes, notamment en voirie. Pour ceux-ci nous avons souscrit avec le Conseil Général, une convention SACR dont je vous ai déjà expliqué le fonctionnement dans un bulletin précédent. Pour faire court, je vous rappelle simplement qu'il s'agit d'un montant global, attribué à la commune pour un programme de travaux défini sur une période de trois ans. Cette somme est calculée, pour chaque commune, à partir de trois critères (population, pression fiscale locale, et surtout les investissements de cette commune lors des années précédentes).

Dans ce cadre Châtel-St-Germain a bénéficié d'un montant global de 323 469,00 € pour les années 2006 à 2008. C'est ensuite le conseil municipal qui répartit ce montant sur les différents projets du programme.

Initialement, nous avions proposé un étalement des travaux sur les trois années et j'avais d'ailleurs averti par courrier les riverains concernés par le programme 2006. Pour des raisons de pures économies nous avons modifié ce choix.

En effet, nous avons pu obtenir des prix plus intéressants en regroupant l'ensemble des travaux. Suite à un appel d'offres l'entreprise APPIA a été retenue. Elle s'engage à réaliser l'ensemble du programme avant la fin septembre 2007. Nous profiterons de la présence de cette entreprise pour réaliser un aménagement permettant de réduire la vitesse rue des Roses. D'autre part, nous avons programmé l'achat d'un cinémomètre mobile qui rappellera à l'ordre les conducteurs en excès de vitesse. A ce propos plusieurs contrôles ont été effectués par la gendarmerie depuis octobre. Contrairement aux idées reçues, le nombre de contrevenants s'est révélé relativement faible.

Pour finir sur une note plus agréable, vous avez pu observer cette année qu'un effort supplémentaire a été fait au niveau du fleurissement. Ceci est dû au talent de notre nouvel employé responsable des espaces verts.

Autre sujet de satisfaction pour 2006, l'ouverture du magasin LIDL. Son architecture particulièrement soignée, s'intègre parfaitement à son environnement. De plus ce commerce de proximité semble satisfaire la population locale.

Enfin je souhaite à tous un joyeux Noël. Que ces moments festifs et magiques permettent à tous et spécialement aux personnes seules de bénéficier d'un peu de solidarité, de chaleur et de bonheur.

Que l'année 2007 vous apporte joie, santé, réussite, prospérité et comble tous vos vœux.

Joyeux Noël et bonne année.

R. MARCHAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Marchal', with a stylized flourish at the end.

DELIBERATIONS

Séance du 3 juillet 2006 :

- PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées – inscription du chemin joignant le bois de la Charmoise et les Bannaires.
- création de chemins ruraux : liaison du chemin de la route de Vernéville au bois du grand Bannaire.- chemin de Chantrenne- chemin de Moscou.
- déclassement de chemins ruraux : chemin longeant « l'abri de Moscou » à partir de la route de Vernéville.-délaiés du chemin du « pas d'âne ».- chemin rural du bois de Flutôt.
- classement de chemins ruraux : chemin de la croix de Basselle, route de guerre, de la route de Vernéville au bois du Reposoir-route de guerre, descente vers les Goules et Rozérieulles-route de guerre, de la route de Vernéville au bois du Quart en réserve, ancienne voie ferrée devenue promenade de Montvaux, route de guerre entre la RN43 et le bois de Flutôt.
- rétablissement d'une voie communale : rétablissement de la traversée de l'emprise de l'abri de Moscou.
- déplacement d'un chemin rural dans la liaison de la promenade de Montvaux au chemin de Moyen Play.
- construction de la salle de sports : avenant à la mission de maîtrise d'œuvre.
- Coût prévisionnel définitif et avenant à la mission.
- attribution de subvention: US Châtel.

Séance du 20 août 2006 :

- salle de sports : autorisation de signature de marchés publics.
- autorisation de signature d'une mission d'organisation, de pilotage et de coordination.
- remembrement rural : modification des limites territoriales des communes d'Amanvillers, Châtel et Vernéville.
- abri de Moscou : projet d'acte de vente.
- location d'un logement communal rue de Bonne Fontaine.
- modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'agent des services techniques 18/35 au 30 août 2006.
- remboursement de frais à la commune.
- autorisation d'ester en justice : contentieux commune/GFA la Folie.
- restauration scolaire : avenant N° 13 à la convention de fourniture de repas.
- attribution de subvention : USEP, Coopérative scolaire maternelles.
- droit de préemption urbain : sans objet.
- sécurité routière : désignation d'un correspondant.
- rapport annuel sur le prix et la qualité de service : UEM ; GDF.
- motion sur le projet de loi relatif aux cultures en plein champ de plantes génétiquement modifiées.
- information : cablo-opérateur : Numéricâble.

Séance du 26 octobre 2006 :

- vote du budget supplémentaire , exercice de 2006.
- demande d'adhésion de la commune de Marieulles à la CA2M.
- demande d'adhésion de la commune de Fey à la CA2M.
- retrait du CHR de Metz-Thionville du syndicat mixte de gestion forestière du Val de Metz.
- autorisation de signature de marché public : travaux de voirie : SACR 2006-2008.
- convention d'assistance pour une mise en concurrence des marchés d'assurances.

- acquisition de matériel : autorisation de prêt à 0%.
- avenant au contrat de maintenance des installations de chauffage.
- remboursement de sinistres à la commune.
- cession du bail de chasse du lot N°1.
- attribution de subventions : ACCPR (Musée). Club archéologique.
- instauration de la taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains constructibles.
- droit de préemption urbain, sans objet.
- rapport annuel sur la qualité et le prix du service : CA2M : transport, déchets, assainissement.
- Ville de Montigny : eau.

Séance du 14 décembre 2006 :

- placement de trésorerie.
- réalisation d'un emprunt.
- fixation des tarifs communaux 2006.
- modification des tarifs cantine, garderie périscolaire au 1/1/07
- attribution de subventions (classe de neige, comité d'animation, Saint-Nicolas).
- personnel communal, actualisation du montant de la prime de fin d'année.
- acquisition de terrains.
- contrat d'entretien des locaux - attribution.
- déclaration d'intention d'aliéner.
- divers (PDU consultation) - Informations Cossec.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

BUECHELER Pierre, le 9 septembre
ESCANDE Nathan, le 6 mars
GERST Victoria, le 11 avril
LAMBERT Paul, le 1er juin
LAMBERT Thomas, le 1er juin
MANGENOT Sacha, le 12 janvier
MÉNISSIER Maxence, le 10 octobre
MICHAUX Julien, le 19 novembre
MÜCKLI Paul, le 25 janvier
VERWICHTE Yann, le 10 septembre

MARIAGES

BASSOMPIERRE Jérôme – PEULTIER Emmanuelle, le 29 juillet
BERNARD Stéphane – SCHNEIDER Stéphanie, le 22 juillet
CARON Sébastien – LANDRY Céline, le 29 avril
DECKER Henri – MULLER Christel, le 9 août
HUTHER Roger – PICARD Annie, le 7 juillet
JULLIERE Benjamin – FODIL LEMELIN Kathia, le 11 mars
LALLEMENT Régis – DUANGJIT Phachanee, le 25 février
LEFEVRE Frédéric – SPAETH Céline, le 27 mai
LEMAIRE Alexandre – LEMBO Marie-Elisabeth, le 9 septembre
ROSIER David – PERINI Laetitia, le 23 septembre
ROUSSEL Xavier – DORON Julie, le 26 août
SCHNEIDER Thierry – WEBER Sophie, le 23 septembre

DECES à CHÂTEL

Mme UNGERBUHLER Idillia, le 3 août
GEORGEN Marc, le 17 octobre
JUNG Georgi, le 15 septembre
MOURISSON Eugène, le 9 décembre
PRUD'HOMME Nicolas, le 13 mars

DECES à l'EXTÉRIEUR

Mme BARADEL Monique, le 13 janvier
BRABLE Paul, le 27 janvier
Mme GIERDEN Paulette, le 9 décembre 2006
FRUSSOTTE Pierre, le 31 mai
PICARD Louis, le 28 septembre.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2006

INVESTISSEMENT

DEPENSES		
	Reports	Nouvelles inscriptions
Immobilisations (études)	45 013,32	
Immobilisations corporelles	64 806,43	65 710,04
construction	1 538 071,80	503 500,00
voirie	327 592,58	361 700,00
total	1 975 484,13	930 910,04
RECETTES		
	Reports	Nouvelles inscriptions
subventions	864 802,94	769,00
emprunt	820 000,00	481 900,00
études		4 986,68
S/total	1 684 802,94	487 655,68
Solde d'investissement reporté.	161 434,23	
Affectation obligatoire du résultat 2005	129 246,96	
Affectation de l'excédent de résultat 2005		128 432,36
Réintégration de placement pour travaux		314 822,00
total	1 975 484,13	930 910,04

Il se caractérise essentiellement par un abondement de la section d'investissement, afin de budgetiser dès à présent l'ensemble des travaux de voirie 2006-2008.

Cette démarche a également eu pour but de globaliser le marché de travaux de voirie afin d'optimiser leur coût. Le résultat en est donné au chapitre « travaux programmés au SACR ».



Un nouveau colombarium a été installé au cimetière de Châtel-St-Germain.



Ce cubiverre et ce container pour le papier ont été déplacés et se trouvent maintenant place du Lavoir.

SACR 2006 - 2008

La commune de Châtel-Saint-Germain dans le cadre des travaux de voirie **2006-2007** a lancé une consultation en vue de la réalisation de ces aménagements. Après présentation des différentes possibilités par le maître d'œuvre, la procédure retenue par la commune est un marché négocié, après appel à candidature. Quatre offres ont été réceptionnées. Chaque candidat a été auditionné. A la fin de chaque audition, il a été demandé au candidat de préciser son offre sur les délais, de proposer un rabais commercial et de proposer d'éventuelles sources d'économies sur le projet. Les offres finales ont été classées en fonction des critères définis par le règlement de consultation.

Suite à la réunion d'appels d'offres du 18/10/06, la commission a proposé au Conseil Municipal le résultat suivant. Quatre entreprises ont répondu (Appia Lorraine - Colas Est - Jean Lefebvre - Eurovia).

C'est l'entreprise **Appia Lorraine** qui a été retenue par le conseil pour un montant de travaux s'élevant à **192 690,50 euros H.T.**

Cette somme comprend les travaux :

- **Rue de Vernéville**
- **Rue de Verdun**
- **Rue Jeanne d'Arc**
- **Résidence du Petit Moulin**
- **Square du Saulcy**
- **Rue de Bonne Fontaine**

En ce qui concerne les tranches conditionnelles regroupant le parking du terrain de football ainsi que l'aménagement sécurité rue des Roses, le conseil souhaite réexaminer les propositions du maître d'œuvre.

AGENDAS 2007

Elections présidentielles

22 avril et 6 mai 2007

Elections législatives

10 et 17 juin 2007

Travaux de la salle de sports



Terrassement et pose de polyane sur le terrain



Préparation du terrain



Implantation des colonnes balastées



Réalisation des massifs porteurs



Massifs en attente des longrines



Pose des longrines



Réalisation des pré-murs

Les Châtelois empruntant le chemin des Fourrières ont pu se rendre compte de l'avancée des travaux de la salle de sports. Le terrassement étant terminé et profitant des températures clémentes l'entreprise de gros œuvre a commencé par couler les pieux et les murs banchés.



Démarrage des murs "banchés"

LA JEUNESSE AU RENDEZ VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une rentrée 2006/2007 où les plus petits sont à l'honneur

Amorcée l'année dernière avec la mise en place de « L'heure du conte », la bibliothèque soucieuse de faire découvrir le livre sous toutes ses formes continuera de proposer pour la saison 2006/07 des animations destinées au jeune public.

Les « Tap'histoire »

C'est le mercredi 18 octobre 2006 que s'est déroulée la première animation de la saison, avec un nouveau concept original proposé en partenariat avec la BDP : le « Tap'histoire »

Les Tap'histoire sont de grands tapis en relief, aux tissus et textures variés, réalisés à partir d'albums de jeunesse. Ils sont accompagnés de personnages mobiles et molletonnés qui leur donnent vie.

Tap'histoire présentés ce jour : « Le p'tit bonhomme des bois » et « Quel radis dis donc ! »



« Le Temps des Histoires »

Mercredi 15 novembre et mercredi 20 décembre 2006

Un rendez-vous attendu par les enfants qui aiment écouter et imaginer des histoires, regarder et lire des livres.

NB : Les enfants (notamment les plus petits) accompagnés d'un adulte peuvent quitter la bibliothèque à la fin d'une histoire s'ils le souhaitent, les autres sont libérés à 10h30. L'entrée est gratuite et ouverte à tous, abonnés ou non à la bibliothèque.

La bibliothèque en partenariat avec l'Ecole Maternelle « La souris verte »

Au mois de novembre la bibliothèque et son équipe de bénévoles a accueilli les enfants de l'école maternelle « La souris verte » une première fois le -mardi 7 novembre 2006 (petite et moyenne section) et une seconde fois le lundi 20 novembre 2006 (grande section).

Cette première rencontre a permis aux enfants de découvrir la bibliothèque à travers plusieurs animations axées autour du thème des jardins (thème abordé en classe pour l'année 2006/07).

A l'issue de cette rencontre, les enfants sont repartis avec un choix d'ouvrages qui pourront être consultés en classe.



Prochaines dates prévues en 2007

Mercredi 17 janvier 2007 :

Le temps des histoires

Mercredi 7 février 2007 :

Le temps des histoires

Mercredi 7 mars 2007 :

Le temps des histoires

Mercredi 14 mars 2007 :

Tap'histoire

Mercredi 11 avril 2007 :

Tap'histoire

Mercredi 16 mai 2007 :

Tap'histoire

Mercredi 13 juin 2007 :

Le temps des histoires

...de 9h45 à 10h30.

A retenir Horaires d'ouverture

Mardi 16h00 >> 19h00

Mercredi 10h30 >> 12h15

14h00 >> 18h00

Samedi 11h00 >> 12h15

14h00 >> 17h00

La bibliothèque en partenariat avec l'Institut médico-éducatif « La Roseraie » de Jussy

Depuis octobre 2006, la bibliothèque accueille également 2 fois par mois, des enfants de l'Institut médico-éducatif « La Roseraie » de Jussy pour une initiation au livre.

C'est dans ce cadre que 2 groupes de 4 et 6 enfants sont invités à venir écouter des histoires et des contes le lundi après-midi de 14h15 à 15h00.

A retenir :

Concours de lecture
- Eté du livre 2007

Dans le cadre des Prix Jeunesse de l'Été du livre 2007, les ouvrages de la sélection 9/12 ans et 13/15 ans sont déjà disponibles à la bibliothèque, ainsi que des bulletins de participation.

En janvier à la bibliothèque :

Exposition « Centre Pompidou-Metz »

- du mardi 16 janvier 2007 au samedi 3 février 2007

En partenariat avec la CA2M la bibliothèque propose de faire découvrir au public les grandes lignes de ce projet et les étapes de sa mise en oeuvre.

Informative tout autant qu'esthétique, l'exposition permet également de découvrir les détails architecturaux de ce futur centre d'art moderne et contemporain.

CONTACT

Bibliothèque Municipale

13, rue Jeanne d'Arc

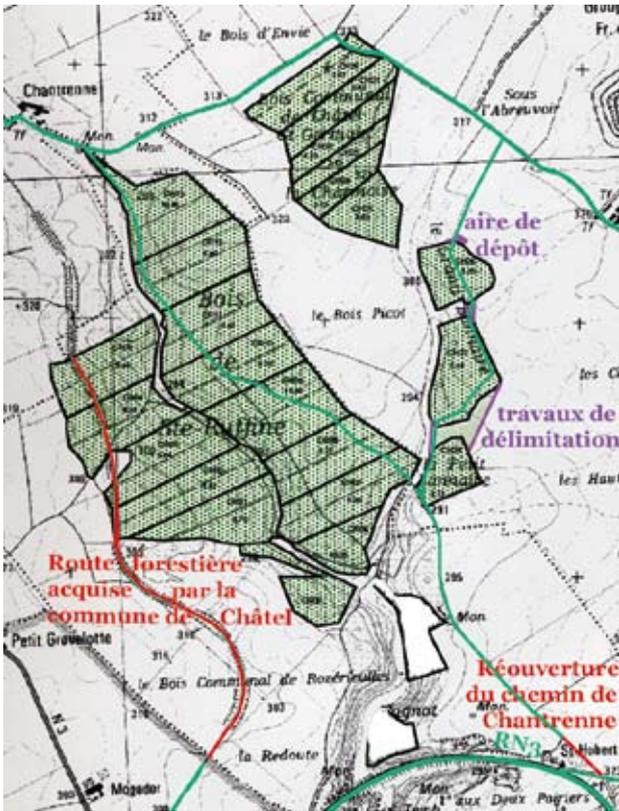
57160 Châtel-Saint-Germain

Tél. : 03 87 60 34 87

Mail : biblio@chatel-saint-germain.fr
A Noter :

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël du 22 décembre 2006 au 1er janvier 2007 ainsi que le samedi 6 janvier, le matin.

INVESTISSEMENTS FORESTIERS



Les trois bois communaux des Bannaires ont été réunis en une seule forêt communale par acquisition d'enclaves privées. Les nouvelles limites viennent d'être matérialisées par la création d'environ 500 mètres de fossés, travaux financés par le Syndicat de Gestion Forestière. Ces travaux sont visibles en suivant le sentier de promenade « **Orchidée** » entre la route de Vernéville et la ferme Saint Hubert sur le ban de Rozérieulles. A ce niveau le chemin rural vient d'être rouvert selon le tracé cadastré. Par ailleurs le plan de gestion forestière prévoyait le renforcement du chemin dit de Chantrenne entre la

RN3 et le bois de Sainte Ruffine pour permettre l'accès aux grumiers, coût estimé à 30000 euros! Pour éviter cet investissement lourd la commune vient d'acquérir (pour 1900 euros) une ancienne voie ferrée militaire, vestige de la guerre de 1914-1918, desservant toute la partie ouest de ce bois et assurant la liaison avec la RN3 via la voirie appartenant à la commune de Gravelotte.



On en trouve des choses à Châtel !

Lors du creusement des fondations de maisons ou de puits on a trouvé des boules de pierre ornées de dessins en relief et quelquefois de coquillages. De telles découvertes ont été décrites par **Josette Barthélemy** (glanes Edgar Wendling 1983 pages 2 à 13) rue de Lorry et rue de Cléry. Plus récemment on en a trouvé rue du 18 novembre 1944 (photo). Ils mesurent entre 6 et 20 cm. Le site de la rue de Lorry se situe à une altitude d'environ 225 mètres, les autres aux alentours de 205 mètres.

En fait les géologues ont décrit de tels phénomènes sur de vastes secteurs en Lorraine dans les couches terminales du Lias (Toarcien) sous le nom de «**nodules à septaria ou septaries**», nodules cloisonnés en français.



La genèse de ces nodules peut être esquissée comme suit

- 1- la mer liasique (il y a 180 millions d'années) dépose des éléments fins argilo-calcaires (marnes),
- 2- la mer se retire, les vases sèchent : fissures de retrait,
- 3- le calcaire cristallise dans les fissures et forme des cloisons de calcite,
- 4- nouvelle invasion marine avec arrachement des marnes et résistance de nodules cloisonnés qui seront plus ou moins roulés, les cloisons résistent et apparaissent en relief,
- 5- des mollusques s'installent sur les nodules émergents de la vase,
- 6- la sédimentation enfouit et protège les nodules.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CHÂTEL DÉTENTE



Créée en 1983, l'association « **Châtel-Détente** », permet régulièrement, à un certain nombre d'adultes de la commune de se retrouver pour partager des activités de détente.

L'association ayant évolué, à travers ses membres et ses activités, l'assemblée générale de ce samedi 21 octobre a été l'occasion pour le Président sortant, **Claude Delarue**, de faire le constat de cette évolution.

L'accueil de nouveaux membres actifs fut retenu en priorité, et une réflexion sur les autres activités sera engagée.

Après l'approbation de compte-rendu financier arrêté par **Mme Margot Christoph**, le secrétaire, **M. Turquet** dressa le bilan des activités de l'année écoulée : marche et promenade (le jeudi après-midi), jeux de société (le vendredi), pétanque (le samedi), vélo, sorties, voyages et manifestations

ponctuelles. A la demande des participants, les jeux de société pourront également avoir lieu le vendredi après-midi, de 14 à 18 h., en alternance avec ceux en soirée, à 20h30.

Ouvert à tous, ce nouveau créneau démarrera le vendredi 17 novembre, à 14h au centre socioculturel.

Après le vote du montant de la cotisation, l'assemblée procéda au renouvellement du comité et à l'approbation de l'élection de la nouvelle Présidente : **Mme Monique BALOSSO**
(pour tous renseignements : tél.03.87.60.56.42).

CHALLENGE DE PETANQUE DE LA MUNICIPALITE UNE MELEE TRES CONVIVIALE

La nouvelle formule adoptée lors du concours du samedi 2 septembre dernier (constitution des équipes à la mêlée jusqu'aux demi-finales) a pleinement atteint son objectif, rendant plus amical encore le traditionnel challenge de pétanque de la Municipalité, organisé par l'Union sportive.

Les 30 participants y ont adhéré spontanément et accepté sportivement le verdict du tirage au sort. Les parties, très disputées, se sont déroulées dans le parc du centre socioculturel, sous un ciel particulièrement clément.

La victoire est revenue à la doublette **Sébastien Daubefeld - Henri Reisdorfer** qui s'est imposée in extremis en finale, malgré une superbe remontée de la paire **Jean Mayer - Manu Seivert**, les équipes **Marie-France Hoberdon - Roger Renouf** et **Roland Bossenauer - Nicolas Wilmen** terminant respectivement 3e et 4e. Se sont classés ensuite individuellement et dans l'ordre : **Guillaume Risser**, qui remporte la

coupe du meilleur jeune, **Jean-Claude Aletti, Geoffrey Risser, Jean Goetz, Ginette Jung, Jordan Risser, Lucien Reisdorfer et Jean-Claude Barbier**.

A l'issue du concours, **Gilbert Schmitt**, adjoint aux sports, et **Alain Poisneuf**, organisateur représentant l'U.S. Châtel, ont remis les trophées et les différents lots aux lauréats et invité tous les boulistes au vin d'honneur qui a clôturé cet agréable après-midi de détente.



les qualifiés pour les demi-finales

AG du comité d'animation



Le bureau du comité d'animation

Participation active aux différentes manifestations de toutes les associations. Le vide-grenier, bien qu'ayant bénéficié d'un temps très agréable et de l'implication de tous, a été un peu décevant par rapport à celui de l'année précédente : 2 700€ de bénéfices contre 3 560 € en 2005. Suit le renouvellement des membres du comité d'animation : **Robert Marchal**, président ; **Mauricette Delarue**, trésorière ; **Véronique Rasseneur**, secrétaire ; **Chantal Pallez et Gilbert Schmitt**, assesseurs ; US, **Alain Vincent**, président et **Bernard Doron**, membre ; APS, **Dominique Goulet**, président et **Robert Stemart**, membre et vice-président du comité d'animation ; SCL tennis, **Jean Jung**, président et **Bernard Renaud**, membre ; Châtel détente, **Monique Balosso**, présidente ; foyer de l'Amitié, **Paule Roulleau**, présidente ; Atelier châtelais et club Pyramide, **Brigitte Rivière**, présidente ; Souvenir français, **Gérard Bouton**, président ; UNC, **Michel Martinot**, président ; apureurs aux comptes, **Bernard Renaud et Stéphane Russo**.



POINT SUR LES ACTIVITÉS



Depuis la rentrée, l'Amicale Postcolaire a repris toutes ses activités qui connaissent une participation constante voir en augmentation pour certaines comme la poterie et la danse. Nous rappelons ci-après les horaires de ces activités:

AÉROMODÉLISME:

SAMEDI: de 14h 00 à 16h30
Fortin André 03 87 60 56 77
VENDEDI: de 20h 00 à 22h00

DANSE:

LUNDI : groupe des ados: 18h 00 à 19h 00
groupe des pré-ados: 18h 30 à 19h 30
groupe des adultes: 19h 00 à 20h 00
MERCREDI: groupe des débutantes: 10h 00 à 11h 00
groupes des 2^{ème} année: 11h 00 à 12h 00

GYMNASTIQUE:

MARDI: de 8h45 à 9h45
Ravenel Margot 03 87 60 53 74

Mercredis-Loisirs:

MERCREDI: de 14h00 à 16h00

accueil 13h45

PEINTURE SUR SOIE:

VENDEDI: de 14h 00 à 16h 30
Doron Brigitte 03 87 60 22 65

POTERIE:

LUNDI: adultes de 14h 30 à 16h 30
Kull Luce 03 87 60 49 57

MARDI: enfants de 18h 00 à 19h 30
(suivant les groupes)

CÉRAMIQUE-RAKU:

VENDEDI: de 17h 00 à 22h 00
Payan Denis 03 87 60 55 81

SOPHROLOGIE:

MARDI: de 18h 45 à 20h 00 et de 20h00 à 21h15 (débutants)

MERCREDI: de 18h 45 à 20h 15

Ces activités se déroulent au centre socioculturel, rue Jeanne d'Arc et pour tous renseignements, vous pouvez appeler le:

03 87 60 51 53
06 81 30 93 83

MERCREDIS LOISIRS:

En raison de la difficulté de trouver des animateurs qualifiés, les Mercredis loisirs n'ont repris que mi-octobre sous la direction de Robert Stémart. Depuis cette reprise ce sont près de soixante enfants qui ont participé à cette animation encadrés par 4 animatrices Aurélie Coluccia, Brigitte Doron, Aurélie Guillemot et Muguette Joly-Gavroy, à noter l'intervention ponctuelle de Luce Kull, Aline Bouton et Anne Marie Henrion pour l'activité «terre». L'une des dernières activités proposées aux enfants par l'équipe d'animation a été la décoration du sapin devant la mairie.

Bourse aux jouets



La Bourse aux jouets est une manifestation toujours aussi attendue par les enfants de notre village qui apprécient cette journée organisée pour eux. Une partie du bénéfice soit 250 euros leur a été redistribuée au profit des classes de neige. En même temps l'association des parents d'élèves organisait un marché de Noël avec ce que des mamans avaient mis beaucoup d'amour à confectionner de leurs mains pour décorer maisons et tables au moment des fêtes. Elles ont pu remettre également une somme d'environ 600 euros aux enseignants pour les classes de neige puisque cette année trois classes de l'école élémentaire partent dans les Alpes au mois de février.

Concert de l'ensemble AZOI KLETMETZ

Ce fut un superbe soirée de découverte pour certains de la musique Klezmer qui a conquis un public ravi qui n'a pas hésité à accompagner l'orchestre dans ses rythmes. Les musiciens ont su faire passer beaucoup d'émotions fortes au travers des morceaux choisis.



Des artistes au Lavoir



Comme chaque année, la traditionnelle exposition de L'Atelier châtelais a eu lieu les samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre au lavoir situé rue de Verdun, dans le centre du village. Une douzaine d'artistes ont fait découvrir au public leurs œuvres.

US CHÂTEL

Président : Alain Vincent
Secrétaire général : Fabrice Sonrier
Secrétaire jeunes : Gérald Soulat
Trésorier : Jean-Marie Grasse

Le club compte un peu plus de 200 licenciés dont 5 arbitres.

L'équipe première évolue en 1^{ère} Division de district et l'équipe réserve en 2^{ème} division.

A l'issue des matches aller du championnat, ces équipes occupent les premières places.

L'équipe vétérans (20 joueurs) joue des rencontres amicales.

En dehors du plan sportif, l'Union Sportive participe activement à la vie associative en organisant des soirées récréatives, repas dansant, lotos... Elle participe également à l'organisation du vide-greniers et du téléthon.

Ecole de Foot (135 licenciés)

En foot à 11, l'école de foot, pour la première partie de saison obtient des résultats prometteurs :

13 Ans, en excellence 3^{ème} – 15 Ans, en excellence 3^{ème} – 18 Ans, en honneur ligue 9^{ème}.

En foot réduit, à l'issue du championnat d'automne les benjamins se maintiennent en excellence. Les poussins et débutants, jouant sans classement, obtiennent des résultats prometteurs.

Pour tout renseignement et inscription:

Fabrice SONRIER - Port. 06 16 99 15 78

E-Mail : fabrice.sonrier@neuf.fr

Gérald SOULAT- Port. 06 09 73 48 56 – D. 03 87 60 55 64

E-Mail : gsoulat@aol.com

Site internet du club : uschatel57@aol.com



Catégorie	Licenciés	Educateurs	Dirigeants
SENIORS A	42	SONRIER Fabrice SCHUMAN Arnaud	GRASSE Jean-Marie
SENIORS B		THILLOT Thierry	RELIEN Bernard
VETERANS	20	LORENZINI Patrick	SONRIER Roger
18 ANS	21	DELAGRANGE Claude SONRIER Fabrice	MIRANDELLA Albino
15 ANS	19	SOULAT Gérald	LEMAIRE Jean-Yves
13 ANS	19	TREEMEE Didier	LEVIS Didier
BENJAMINS	17	DEVIN Alexandre	
POUSSINS	26	ZOGLIA Yannick TREEMEE Didier	HEMMEN René
DEBUTANTS	33	MOSCIATTI René CABAILLOT Christopher	VINCENT Christine

C'est sous une pluie battante que les cérémonies du 11 Novembre se sont déroulées au cimetière communal en présence de M. Robert Marchal, maire, ainsi que de nombreuses personnalités et sympathisants de notre commune et des communes limitrophes. Un grand merci aux enfants des écoles de Châtel et à leur instituteur M. Fogelgesang qui ont entonné avec brio "La Marseillaise".

Cérémonie du 11 Novembre



Noël des associations



Comme chaque année, les enfants, membres des associations de Châtel: Amicale Post-scolaire de Châtel, US Châtel, SCLC Tennis étaient conviés au centre socioculturel à un après-midi récréatif organisé par l'Amicale Post-scolaire, soutenu financièrement par le Comité d'Animation, à l'occasion des fêtes de Noël. Après un spectacle de qualité présenté par Stanislas, le magicien qui a enchanté les enfants, un goûter fut offert et chacun reçut un sachet de friandises.

Saint Nicolas

à la Souzis Verte



En attendant St Nicolas avec la baleine bleu



St Nicolas est toujours une fête pour les enfants de la maternelle qui préparent longtemps à l'avance la venue du grand homme par des chants, des activités manuelles avec leurs enseignantes. Cette année encore ils ont été très gâtés. La municipalité leur offre le traditionnel spectacle présenté par le théâtre des « Trois Chardons », avant que St Nicolas ne vienne offrir à chacun un sachet de friandises. Les enfants du cours préparatoire ont bénéficié également de ce moment festif qui s'est terminé par un goûter.